

<b>Zeitschrift:</b>	Mitteilungen / Schweizerische Aktuarvereinigung = Bulletin / Association Suisse des Actuaires = Bulletin / Swiss Association of Actuaries
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Aktuarvereinigung
<b>Band:</b>	- (2005)
<b>Heft:</b>	-: 100 Jahre SAV = 100 ans ASA = 100 years SAA : Aktuare in Helvetiens Landen : 8 x 4 Porträts : Jubiläumsheft 2005
<b>Artikel:</b>	Die Nachfolger
<b>Autor:</b>	Chuard, P. / Zufferey, R.
<b>Kapitel:</b>	Hermann Renfer (1874-1956)
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-967326">https://doi.org/10.5169/seals-967326</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La théorie d'abord, la pratique ensuite

### Hermann Renfer (1874–1956)

Hermann Renfer est né le 9 mai 1874 à Bienne où il passa sa jeunesse [1]. La première partie de sa carrière fut consacrée à l'enseignement. En 1892, il obtint le diplôme de maître d'école primaire pour le canton de Berne. Il enseigna durant 3 ans à Niederönz près d'Herzogenbuchsee. Ensuite, il entra à l'Université de Berne où il se consacra à l'étude des mathématiques. En 1900, il passa son doctorat avec la dissertation «Die Definition der Bernoullischen Funktionen». La même année, il prit un poste de professeur de mathématiques à l'école des Hautes études commerciales, nouvellement ouverte à St-Gall. Il y restera 10 ans. Durant cette période, il se consacra de plus en plus aux sciences actuarielles et il devint bientôt un expert reconnu pour toutes les questions d'assurances. L'enquête statistique qu'il effectua auprès des étudiants – concernant l'enseignement des mathématiques actuarielles, l'intérêt des jeunes maîtres et l'augmentation éventuelle du nombre d'heures consacrées à cette matière – fut citée par Arnold Bohren en 1907 déjà [2]. En 1910, le professeur Christian Moser, alors directeur du Bureau fédéral des assurances, lui confia la fonction de chef de sa division commerciale. Depuis ce poste unique d'observateur, durant une dizaine d'années, il apprit à connaître à fond le monde suisse de l'assurance qui enregistrait alors un essor remarquable.

En avril 1919, Hermann Renfer fut appelé à la direction de la «Bâloise» société d'assurances vie, où il commença à la division technique. Durant son activité de plus de 25 ans dans cette société, qui le conduisit jusqu'au poste de directeur général, il maîtrisa les multiples problèmes d'une grande entreprise internationale et contribua de manière significative à son beau développement. En 1946, il se retira de la direction générale, mais mit sa riche expérience à la disposition du conseil d'administration et de la commission administrative, dont il devint membre. Ce n'est qu'en 1955, au grand âge de 81 ans, qu'il abandonna ces fonctions, pour raison de santé.

Sa très grande puissance de travail lui permit de déployer son activité dans d'autres domaines également. Ainsi il fut chargé de cours de sciences actuarielles à l'Université de Bâle de 1932 à 1945 où son remarquable talent de pédagogue fit merveille. Il forma de nombreux jeunes actuaires. En reconnaissance de son engagement, l'Université le nomma professeur honoraire en 1943.

En tant qu'autorité reconnue dans le domaine de l'actuariat, il rédigea une série de monographies et de nombreuses expertises pour beaucoup d'entreprises du commerce, de l'industrie et des transports, il était par ailleurs l'expert mathématicien



Hermann Renfer  
1874–1956

---

pour leurs institutions de prévoyance. Il fut aussi membre du conseil d'administration de la Caisse fédérale d'assurance.

Les travaux actuariels d'Hermann Renfer étaient toujours marqués de clarté scientifique et d'une grande précision. Dans le domaine de l'assurance sociale, il jouissait également d'une renommée bien établie. Il accompagna de ses remarques critiques, mais pertinentes, les travaux préparatoires à l'introduction de l'assurance cantonale vieillesse et survivants à Bâle. Il prit une part très active au sein de la commission d'experts pour l'introduction de l'assurance vieillesse et survivants sur le plan fédéral (AVS).

Vu ses grandes connaissances, il était normal qu'Hermann Renfer occupât des fonctions clé dans les différents organismes des sociétés d'assurance. Ainsi durant 10 ans, il présida la conférence des directeurs des sociétés d'assurance accident et, de 1936 à 1946, il fut le président, successeur de G. Schaertlin, de la commission technique des sociétés d'assurance vie.

Hermann Renfer fut dès 1905, un membre assidu de l'Association des actuaires suisses (AAS). Il fut l'une des 24 personnes qui assistèrent à l'assemblée constitutive du 17 juin 1905 à Bâle. Le 7 novembre 1908 lors de la 4<sup>e</sup> assemblée ordinaire tenue à Neuchâtel, le président Kinkelin releva dans son rapport l'intéressante expertise présentée par Renfer lors d'une réunion tenue au mois d'août à St-Gall sur le thème de l'assurance vieillesse et invalidité. Il révisa les comptes de l'année 1913 en vue de l'assemblée ordinaire prévue en automne 1914 à Lucerne. Cependant, vu les évènements de la Première Guerre mondiale, le comité décida de repousser cette assemblée d'une année et approuva lui-même les comptes [3].

En 1922, il est élu membre du comité de l'AAS, où il exerce les fonctions de caissier jusqu'en 1935. Lors de l'assemblée de 1929 à Berthoud, tandis que le professeur W. Friedli présenta le modèle de financement et l'organisation prévus pour l'AVS, Renfer, tout en déclarant soutenir ce projet, mit en garde contre une ingérence trop forte de la politique et de l'économie dans la technique d'assurance. Le 29 octobre 1938, il présida la 31<sup>e</sup> assemblée annuelle à Lausanne, après les décès inattendus le 24 septembre de Samuel Dumas, président depuis 1922, et le 27 septembre de Jakob Riethmann, secrétaire depuis 1912. Dans son discours présidentiel, il décrivit les problèmes du renforcement des réserves et de l'estimation des placements à taux fixe posés aux sociétés d'assurances sur la vie par la baisse du revenu des capitaux et la diminution de la mortalité. Il parla aussi de l'assainissement nécessaire de la Caisse fédérale d'assurance et de la Caisse de pension des CFF; il constata en outre que depuis le rejet par le peuple en 1931 du projet de loi sur l'AVS, presque plus rien ne s'était passé dans ce domaine.

Il participa, en y présentant des contributions scientifiques, aux congrès internatio-

---

naux des actuaires à Londres (1927), à Stockholm (1930), à Rome (1934) et à Paris (1937) [4]. Pour le congrès de 1940 à Lucerne, congrès qui n'a finalement pas eu lieu à cause de la Deuxième Guerre mondiale, il était désigné comme président et président de la commission pour l'organisation matérielle du congrès [5]. De 1937 à 1948 il fut membre du «Comité de Direction» du «Comité permanent des congrès internationaux d'actuaires» et de 1938 à 1948 vice-président du «Bureau» de cette organisation.

Dans son très intéressant article, rédigé en 1945 à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de l'association, il formula avec force sa conviction d'actuaire et de directeur général, en ces termes: «Nous (les actuaires) devons nous protéger du danger de mêler la politique et les mathématiques actuarielles. L'actuaire doit toujours défendre et séparer clairement ce qui est techniquement possible des désirs de la politique» [6].

En 1946, il donna sa démission comme président de l'AAS qui le nomma membre d'honneur en reconnaissance des grands services rendus depuis plus de 40 ans. Il continua évidemment à suivre avec un vif intérêt la vie de l'association.

Lors du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'AAS, en 1955, quatre membres fondateurs étaient encore en vie: le premier, Hermann Renfer, troisième président et membre d'honneur, ne put participer à la journée officielle pour raison de santé. Le comité de l'AAS lui fit parvenir un bouquet de fleurs avec un message de sympathie et de reconnaissance. Le deuxième, Arnold Bohren, membre d'honneur, ancien directeur de la Suva, et le troisième, Alfred Gutknecht, ancien actuaire à l'Office fédéral des assurances sociales, assistèrent à la cérémonie officielle du 10 juin à l'EPF à Zurich. Le quatrième, Edouard Meyer, ancien directeur de la Patria, fut retenu par l'âge. Dans son discours officiel, le président en exercice, le professeur Emile Marchand, leur exprima la plus vive gratitude de l'AAS [7].

Le lundi 5 novembre 1956, après une longue maladie, Hermann Renfer s'éteignit à Bâle, dans sa 83<sup>e</sup> année. Ses travaux scientifiques et son activité professionnelle avaient été couronnés de succès. Et il avait toujours fait preuve d'un caractère noble et bienveillant.

*R. Zufferey*

## Bibliographie

- [1] MARCHAND, E., Dr. Hermann Renfer, Bulletin AAS 1957
- [2] BOHREN, A., Die Versicherungswissenschaften im Unterrichtswesen der Schweiz, Bulletin AAS 1907
- [3] KINKELIN, H., Rapport présidentiel, Bulletin AAS 1915
- [4] Verzeichnis der Abhandlungen in den Berichten der Internationalen Kongresse der Versicherungsmathematiker, Bulletin AAS 1945
- [5] Le XII<sup>e</sup> Congrès International d'Actuaires, Bulletin AAS 1938
- [6] RENFER H., Vierzig Jahre Vereinigung schweizerischer Versicherungsmathematiker, Bulletin AAS 1945
- [7] MARCHAND E., Das 50jährige Jubiläum, Bulletin AAS 1955